



COMMUNIQUÉ

Pour publication le 3 septembre 2026 à 11h00

La nature, tout un rendement : 678,3 M\$ en services rendus par la nature chaque année par les sites protégés

Une nouvelle étude québécoise chiffre les retombées économiques et sociales de la conservation. Dans le sud du Québec, les activités des organismes de conservation œuvrant en terres privées génèrent plus de 48 M\$ en valeur ajoutée et les milieux naturels protègent 22,6 G\$ d'actifs naturels.

Belœil, le 3 septembre 2026 – Protéger la nature génère des retombées économiques locales mesurables. Le nouveau rapport d'experts *Conserver la nature, cultiver la prospérité : les retombées économiques et sociales de la conservation en terres privées au Québec* montre que les milieux naturels protégés fournissent des services bénéfiques aux humains, aussi appelés services écosystémiques. Ils soutiennent des emplois et réduisent plusieurs risques climatiques, des éléments pertinents dans la réflexion entourant la résilience des territoires face aux aléas naturels.

La conservation, un secteur aux retombées économiques mesurables

Les activités des membres du Regroupement des organismes de conservation du Québec (ROCQ), qui œuvrent en conservation en terres privées dans le sud du Québec, se mesurent notamment par :

- **640 emplois** soutenus au Québec.
- La majorité de la valeur ajoutée est générée dans l'économie québécoise, soit **plus de 48 M\$**.
- Chaque dollar créé par les activités de conservation génère **0,92\$ de valeur** ajoutée dans le reste de l'économie. Toute proportion gardée, ce ratio est similaire à l'industrie de la construction.
- **678,3 M\$ par année** en services écosystémiques fournis par les milieux naturels conservés, qui se convertit en **22,6 G\$** : la valeur actuelle estimée de cet actif naturel à rendement perpétuel.
- La valeur actualisée des services rendus est d'au moins **70 fois supérieure au coût d'acquisition** moyen.

François Delorme, de Delorme Lajoie Consultation, indique : « Notre étude montre que la conservation contribue à la fois à l'économie d'aujourd'hui et au capital naturel dont dépend notre prospérité future. Les activités des organismes soutiennent l'emploi et la valeur ajoutée, tandis que les milieux protégés fournissent durablement des services essentiels aux collectivités. »

Un investissement rentable, local et qui dure longtemps



Les milieux naturels limitent les inondations, améliorent la qualité de l'air, stockent du carbone, améliorent l'approvisionnement en eau et protègent la biodiversité. Leur dégradation transférerait des coûts majeurs aux gouvernements, aux entreprises privées et aux municipalités. Les valeurs de l'étude sont d'ailleurs des estimations plancher : elles ne captent pas pleinement les bénéfices pour la santé, la culture, l'identité et la qualité de vie que fournissent la nature.

Selon l'étude, commandée par Nature-Action Québec pour le collectif des organismes de conservation, investir dans la conservation permet de faire d'une pierre trois coups — stimuler l'économie locale et régionale, renforcer la résilience climatique des territoires et éviter des coûts d'infrastructures majeurs puisque les milieux naturels offrent des services utiles aux collectivités.

« Les feux de forêt, les crues soudaines, les canicules et les dommages aux infrastructures nous rappellent que les milieux naturels protègent les communautés de multiples façons. Les infrastructures construites par l'humain ne seront jamais aussi efficaces. Avec les bénéfices chiffrés, accroître les investissements en conservation dans le sud du Québec représente une occasion de mieux soutenir les communautés et de favoriser leur résilience à long terme », indique Maryline Charbonneau, directrice, Engagement et communications d'impact, chez Nature-Action Québec.

« Cette étude met en lumière ce que les organismes de conservation constatent sur le terrain : protéger les milieux naturels génère des retombées tangibles pour nos collectivités. Les résultats démontrent qu'au-delà du simple accès à la nature, l'action concertée des organismes de conservation partout au Québec contribue à créer de la richesse, à soutenir des emplois, à renforcer la résilience et la vitalité de nos communautés » précise Brice Caillié, directeur général du ROCQ.

« Les résultats obtenus sont particulièrement encourageants et illustrent le dynamisme du milieu de la conservation au Québec. Ils rappellent aussi que les organismes de conservation contribuent de multiples façons au bien-être des collectivités et à la prospérité des territoires. De nombreuses organisations accomplissent un travail essentiel dont les retombées méritent d'être mieux connues et reconnues. À travers le Canada, ce sont plus de 150 organismes de conservation qui contribuent à la prospérité économique du pays tout en protégeant son identité » ajoute Renata Woodward, directrice générale de l'Alliance Canadienne des organismes de conservation (ACOC).

L'étude en appui à la prise de décision

L'atteinte des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui prévoit notamment la conservation de 30 % des terres et des eaux d'ici 2030, représente aussi une occasion de mieux reconnaître la valeur économique des milieux naturels. Les résultats de l'étude soulignent l'intérêt de :

- Reconnaître le financement de la conservation comme un investissement productif à haut rendement dans le capital naturel.
- Intégrer la valeur des services écosystémiques aux décisions concernant les projets publics.



- Collaborer avec les organismes de conservation comme partenaires de premier plan pour atteindre les objectifs économiques, climatiques et de biodiversité.
- Tenir compte des bénéfices économiques, climatiques et sociaux associés aux investissements en conservation, ce qui en fait des politiques à haut rendement public.

Consulter les détails de l'étude

Le rapport complet, la méthodologie et les données détaillées sont disponibles sur le site Web du ROCQ et de Nature-Action Québec.

À propos du ROCQ

Le Regroupement des organismes de conservation du Québec a pour mission de soutenir, d'encourager et de fédérer les intervenant-e-s de la conservation sur le territoire du Québec, dans le but d'en préserver la biodiversité pour la collectivité. Il fait valoir la nécessité de la conservation des milieux naturels en terres privées et représente 70 organismes qui protègent plus de 85 000 hectares dans le sud du Québec.

À propos de Nature-Action Québec

Depuis plus de 40 ans, Nature-Action Québec, un organisme à but non lucratif, a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales. L'organisme œuvre avec les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires et les citoyens à la réalisation de projets concrets contribuant à améliorer l'environnement, la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population québécoise.

Les organismes suivants ont collaboré à la réalisation de cette étude : Conservation de la nature Canada, Héritage Saint-Bernard, Canards Illimités Canada, Corridor appalachien, l'Alliance canadienne des organismes de conservation, la Fondation de la biodiversité et de la faune du Québec ainsi que le Regroupement des organismes de conservation du Québec.

- 30 -

Informations

Laëtitia Hoareau

Chargée de communications adjointe

laetitia.hoareau@nature-action.qc.ca T : (800) 214-1214 poste 134